



DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE **ATHLETISME**
ANNEE SCOLAIRE **2025/2026**

NOM :

.....

Prénom :

.....

Classe demandée :

2^{nde}

1^{ère}

T^{le}

CONTACTS

LYCEE CHARLES NODIER

Daniel PARENT - Proviseur

✉ 6 Grande Rue - BP 28

39107 DOLE Cedex

☎ 03 84 79 00 99

@ ce.0390012b@ac-besancon.fr

Alexandre GAUTHERAT - Enseignant référent

☎ 06.37.14.57.96

@ alexandre-lucie.gautherat@ac-besancon.fr

L'entrée en Section Sportive Scolaire Athlétisme est réservée aux lycéens motivés par la pratique de l'athlétisme et qui souhaitent concilier leur scolarité avec la pratique sportive. Le dispositif est ouvert à tous les élèves des classes de Seconde, Première et Terminale inscrits au lycée Charles Nodier.

Les élèves inscrits dans la section sportive scolaire athlétisme sont soumis aux mêmes obligations scolaires que les autres élèves du lycée Charles Nodier. Leur emploi du temps est aménagé et prévoit minimum deux séances hebdomadaires d'entraînement. Les entraînements se déroulent au stade Robert Bobin, dans le gymnase des Templiers et dans la salle de musculation du lycée.

Chaque membre de la section peut bénéficier d'une aide scolaire toute l'année. Des bilans réguliers sont réalisés afin de guider au mieux l'élève dans son parcours scolaire et sportif.

Pour les élèves habitant hors secteur, dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, une dérogation peut être accordée dans la limite des places disponibles au titre du motif particulier de l'élève (demande à effectuer auprès de la DSDEN). L'internat situé au lycée Jacques Duhamel accueille les élèves internes de tous les lycées dolois, dont ceux du lycée Charles Nodier.

La section sportive scolaire athlétisme n'est pas cumulable avec les autres options proposées au lycée Charles Nodier.

CONDITIONS ET CRITERES D'ADMISSION

- Rendre son dossier de candidature complet, avec les pièces demandées et dans les délais impartis (voir § Modalités de retour des dossiers de candidature)
- Appréciation de la motivation, des compétences et du projet sportif de l'élève
- S'être soumis aux tests physiques d'entrée permettant de préciser le niveau sportif de l'élève
- Être affecté(e) au Lycée général Charles Nodier par la DSDEN ; être inscrit(e) au Lycée
- Le nombre de places disponibles dans la section (maximum 32 élèves)

MODALITES DE RETOUR DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier complet est à déposer au plus tard le **MARDI 06 MAI 2025** au secrétariat du lycée OU à adresser, par voie postale, à :

Lycée Charles NODIER
6 Grande Rue
BP 28
39107 DOLE Cedex

ORGANISATION DES TESTS PHYSIQUES

Les **tests physiques** d'entrée en section athlétisme se dérouleront le **VENDREDI 16 MAI 2025** au stade Robert BOBIN (Avenue de Lahr - 39100 DOLE) de 13h30 à 17h30. Une convocation sera envoyée à chaque candidat qui aura rendu un dossier complet dans les délais impartis. Le candidat devra apporter une tenue adaptée à la pratique sportive (chaussures à pointes autorisées sur la piste) et une bouteille d'eau pour s'hydrater. En plus de passer un entretien oral, le candidat devra démontrer son niveau sur les épreuves suivantes :

- Au choix, saut en longueur ou saut en hauteur
- Au choix, 100m ou 80m haies
- Au choix, lancer de poids ou lancer de disque ou lancer de javelot
- 800m

A l'issue des tests, une commission se réunira pour arrêter la liste des candidats retenus. La décision de la commission sera transmise par mail à chaque élève à la fin du mois de mai et deviendra définitive pour l'année 2025/2026 (sous réserve de l'affectation de l'élève dans l'établissement).

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE

- Dossier complété
- Lettre de motivation et charte signée
- Bulletins du premier et du deuxième trimestre de l'année scolaire 2024/2025

FICHE D'IDENTITE

Nom et prénom de l'élève	
Date et lieu de naissance	
Nom et prénom du responsable légal	
Adresse complète	
Adresse mail du responsable légal	<i>Ecrire en majuscules et de façon lisible</i>
Numéro de téléphone du responsable légal	

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES & SPORTIFS

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Etablissement fréquenté	
Adresse de l'établissement	
Numéro de téléphone de l'établissement	
Classe suivie	
Langue vivante 1	
Langue vivante 2	
Enseignement(s) optionnel(s)	

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Classe demandée	<input type="checkbox"/> 2nde générale	<input type="checkbox"/> 1ère générale	<input type="checkbox"/> Tle générale
Langue vivante A			
Langue vivante B			
Régime	<input type="checkbox"/> Externe	<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire	<input type="checkbox"/> Interne

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

Nom du professeur principal	<i>Signature</i>
<i>Assiduité - Comportement - Attitude - Autonomie - Capacité à mener le double projet - Résultats scolaires</i>	

AVIS DU PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET/OU DE SECTION SPORTIVE

Nom du professeur d'EPS	<i>Signature</i>	Nom du professeur de section sportive	<i>Signature</i>
<i>Niveau sportif - Comportement - Attitude - Autonomie - UNSS</i>			

AVIS DE L'ENTRAINEUR

Nom du club d'athlétisme		Nom de l'entraîneur	<i>Signature</i>
<i>Assiduité - Comportement - Attitude - Performances sportives réalisées</i>			

LETTRE DE MOTIVATION

Nom et prénom de l'élève	
Adresse mail de l'élève	<i>Ecrire en majuscules et de façon lisible</i>
Numéro de téléphone mobile	
Nom du club	
Disciplines préférées et records personnels	

--

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

Intégrer la section sportive scolaire athlétisme, c'est permettre à chaque élève de s'épanouir :

- Sur le plan sportif, en atteignant son meilleur niveau possible dans deux spécialités athlétiques choisies
- Sur le plan scolaire, en obtenant son baccalauréat et en découvrant les poursuites d'études possibles dans le domaine du sport

Chaque élève, membre de la section, bénéficie d'une éducation à la « citoyenneté sportive » qui se construit à travers :

- Une spécialisation progressive dans deux épreuves athlétiques
- Le développement de la connaissance de soi, de l'autonomie et de la responsabilisation
- L'acquisition d'une culture de l'entraînement en athlétisme, du savoir se préparer, du savoir s'entraîner et du savoir conseiller
- La formation aux rôles de jeunes officiels UNSS

Il est attendu que chacun s'engage à :

- Respecter constamment le Règlement intérieur de l'établissement et le règlement des installations sportives utilisées
- Être assidu et ponctuel aux entraînements, au même titre que les autres enseignements
- Travailler avec rigueur et méthodologie, tout en visant un épanouissement individuel et collectif
- Faire preuve de solidarité et d'entraide avec les autres membres de la section
- Organiser efficacement son travail personnel par rapport à la charge d'entraînement
- Maintenir un rythme de travail scolaire soutenu et régulier tout au long de l'année scolaire
- Communiquer rapidement dès qu'une difficulté apparaît (scolaire, personnelle, physique...)
- Participer aux compétitions UNSS en représentant les couleurs du lycée Charles Nodier
- Apporter une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de travail (pour la salle ou la piste), se munir d'une paire de chaussures à pointes et d'une bouteille d'eau pour s'hydrater
- Adopter une hygiène de vie compatible avec la pratique intensive de l'athlétisme (sommeil, alimentation saine, pas de tabac ...)

Le non-respect des éléments de la charte peut conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève du dispositif.

Nom et prénom de l'élève :

Signature du responsable légal

Signature de l'élève